



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC

Avis est donné de ce qui suit :

Le Règlement PC-2927 décrétant l'exécution de travaux d'infrastructures municipales en divers endroits du secteur résidentiel, ainsi qu'un emprunt de 3 250 000 \$, à ces fins a été approuvé conformément à la loi :

- par le conseil municipal le 1 décembre 2020 ;
- par les personnes habiles à voter le 6 janvier 2021 ; et
- par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 21 avril 2021.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et peut être consulté en soumettant une demande par courriel à greffe@pointe-claire.ca ou en personne au service des affaires juridiques et du greffe, sis à l'hôtel de ville de Pointe-Claire, au 451, boulevard Saint-Jean, à Pointe-Claire, pendant les jours et heures normales d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h30 et à partir du 3 mai 2021 du lundi au jeudi de 8h00 à midi et de 12h45 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à midi, à l'exception des jours fériés.

Donné à Pointe-Claire, ce 28^{ième} jour d'avril 2021.

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE

Public notice is hereby given of the following

By-law PC-2927 decreeing the execution of municipal infrastructure works in various locations of the residential sector, as well as a borrowing in the amount of \$3,250,000, for these purposes has been approved according to the law:

- by the Municipal Council on December 1, 2020;
- by the qualified voters on January 6, 2021; and
- by the "*ministère des Affaires municipales et de l'Habitation*" on April 21, 2021.

This by-law comes into force in accordance to the law and may be consulted by submitting a request by e-mail to greffe@pointe-claire.ca or in person at the City Clerk and Legal Affairs Department, located at 451, Saint-Jean Boulevard, in Pointe-Claire, during regular business hours, from Monday to Friday from 8:30 a.m. to noon and from 1:00 p.m. to 4:30 p.m. and as of May 3, 2021 from Monday to Thursday from 8:00 a.m. to noon and from 12:45 p.m. to 4:30 p.m. and Friday from 8:00 a.m. to noon, with the exception of holidays.

Given at Pointe-Claire, this 28th day of April, 2021.

Danielle Gutierrez, OMA
Assistante greffière / Assistant City Clerk